



## Motu Proprio *Traditionis custodes* Communiqué de Mgr Luc Crepy, évêque de Versailles

Versailles, le 17 juillet 2021

*Aux fidèles du diocèse de Versailles attachés à la forme extraordinaire du rite romain ou missel de Saint Jean XXIII.*

Chers frères et sœurs,

J'ai pris connaissance comme vous du motu proprio *Traditionis custodes* publié hier par le Pape François. Je sais que ces nouvelles normes suscitent de l'inquiétude chez certains.

Dans les Yvelines, six communautés célèbrent habituellement selon le missel de Saint Jean XXIII en communion avec l'évêque de Versailles. J'ai constaté depuis mon arrivée dans le diocèse une situation apaisée.

Si des communautés ont connu autrefois des événements douloureux, je me réjouis du chemin parcouru vers une communion ecclésiale effective. Cette œuvre de paix a été portée par mes prédécesseurs avec le concours précieux de prêtres et de fidèles habités par ce souci de l'unité.

A la rentrée de septembre, je réunirai les prêtres desservant vos communautés pour prendre le temps d'évoquer ensemble ces nouvelles normes et leur réception dans le diocèse. D'ores et déjà, je leur ai renouvelé ma confiance et mon désir de continuer ensemble sur ce chemin d'unité que je vous invite à confier dans la prière à la Vierge Marie Mère de l'Eglise.

+ Luc Crepy  
Evêque de Versailles

### Contact :

Clémence Le Grelle  
communication@catholique78.fr

